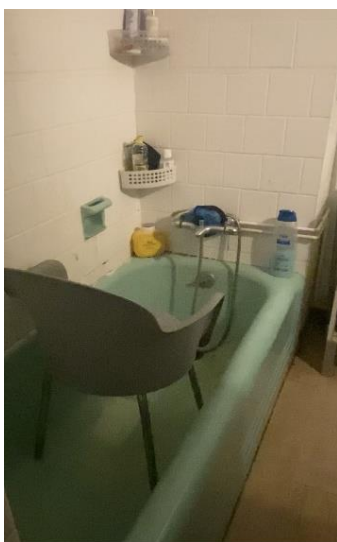




*Madame Bertin domiciliée à Perpignan porte chaque jour son fils polyhandicapé de 50 kg sur ses épaules afin d'intégrer son appartement.*



## En 2021 Handicap rime encore avec inégalité et inaccessibilité !

**Perpignan, le 22 mars 2021** - L'Association APF France handicap tire la sonnette d'alarme et, alerte les acteurs de l'habitat sur la pénurie de logements accessibles et adaptés dans le département qui impose des conditions de vie inacceptables à de nombreuses personnes en situation de handicap et, leurs familles.

Notre service « mission logement » a pour but d'informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes en situation de handicap, en vue d'obtenir un logement accessible et adapté.

Pauline FAUX référente « mission logement » se rend au domicile des demandeurs (quand ils en ont un !). Elle rencontre trop souvent des personnes emprisonnées dans un logement à l'étage sans ascenseur, dans l'impossibilité d'avoir une vie sociale ou encore de pouvoir simplement se laver ! La salle d'eau ou salle de bains n'étant pas adaptée à leur handicap.

Du fait de leur handicap ou de leur pathologie, certaines personnes ne peuvent plus travailler. Elles bénéficient donc de minimas sociaux et de fait, n'ont pas les garanties suffisantes exigées par les bailleurs privés et les agences immobilières.

A ce jour, notre référente accompagne plus de 80 familles par an ; seul un quart d'entre elles pourront accéder à une habitation accessible et adaptée. Ces chiffres sont trop faibles et les délais d'attente (de plusieurs années) trop longs au regard de certaines situations d'urgence extrême.

La loi du 11 février 2005 reconnaît l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Pilier essentiel de la loi, l'accessibilité doit répondre à toutes les situations de handicap et s'impose tout particulièrement au cadre de vie le plus quotidien, celui du logement. Force est de constater que cette loi n'est toujours pas respectée, que Handicap rime encore avec inégalité et inaccessibilité.

**APF France handicap interpelle tous les acteurs locaux aux compétences sociales et habitat/logement (Etat, Département, EPCI, Communes, Bailleurs sociaux et privés) à se mobiliser et, trouver ensemble des solutions pérennes à toutes ces familles.**